

Communiqué du Président du 10 mai 2016

À l'occasion des deux décisions QPC rendues publiques le 10 mai 2016 (décisions n° 2016-539 QPC et 2016-540 QPC), le Conseil constitutionnel a décidé de moderniser le mode de rédaction de ses décisions.

Ce nouveau mode de rédaction a pour objectifs de simplifier la lecture des décisions du Conseil constitutionnel et d'en approfondir la motivation.

Ce mode de rédaction s'appliquera désormais à l'ensemble des décisions rendues par le Conseil constitutionnel.

Laurent Fabius

EN SAVOIR PLUS

DÉCISION

Décision n° 2016-539 QPC du 10 mai 2016

Non conformité totale

DÉCISION

Décision n° 2016-540 QPC du 10 mai 2016

Conformité